



---

## INSCRIPTION ATELIER EVEIL MUSICAL

---

**Service « Affaires Scolaires »**

**Tél : 03 27 95 95 00**

**Fax : 03 27 92 98 64**

**Service « Enfance – Action Jeunesse »**

**Tél : 03.27.95.95.00**

**Fax : 03.27.92.98.64**

### **HEURES D'OUVERTURE :**

**Lundi, Mercredi, Jeudi**

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

**Mardi** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

**Vendredi** de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Hôtel de Ville – 1 rue Jules Ferry – 59552 Lambres-lez-Douai

[www.lambreslezdouai.fr](http://www.lambreslezdouai.fr)

### Inscription à l'atelier d'éveil musical :

Les fiches d'inscription sont disponibles au service Enfance et Action jeunesse et téléchargeables sur le site Internet de la ville. Ils sont à retourner au service des affaires scolaires, complets et accompagnés du règlement, celui-ci peut s'effectuer en espèce, par chèque bancaire, postal, **carte bleue** ou chèque vacances (ANCV).

Afin d'établir votre dossier, il vous sera demandé :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile

Si toutes les places sont réservées, une liste d'attente est créée. Les places libérées sont pourvues en fonction de l'antériorité de l'inscription. Les familles sont prévenues par téléphone.

Les services « Affaires Scolaires » et « Enfance – Action jeunesse » disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les activités extra et périscolaires.

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants :

**Personnes qui encadrent les enfants**

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant aux services « Affaires Scolaires » et « Enfance – Action jeunesse ». " *Toute personne peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données la concernant* "